



Vugelles-La Mothe, le 11 février 2026

**Conseil général de
Vugelles-La Mothe**

EXTRAIT N° 01/2026

Du procès-verbal du Conseil général extraordinaire de Vugelles-La Mothe

Séance du 11 février 2026

Présidence : Wilma Ciacomarra

Présents : 15 membres

Dans la séance du mercredi 11 février 2026

LE CONSEIL GENERAL DE VUGELLES-LA MOTHE

- Vu le **préavis municipal n° 01/2026**
- Entendu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

DÉCIDE

Article 1 : d'autoriser la **Municipalité** à vendre sa part, soit 1/49^e de la parcelle no 3032 d'Yverdon-les-Bains d'une surface de 2'933 m² à la pépinière Meylan SA, pour un montant maximum de CHF 1'000.00.

Ainsi délibéré en séance du 11 février 2026.

Oui :	12
Non :	0
Abstention :	3

Article 2 : d'autoriser la création de servitudes foncières pour le passage de canalisations d'eaux usées et ouvrages accessoires sur la parcelle no 3032, propriété des 49 communes dont Vugelles-La Mothe pour 1/49^e

Ainsi délibéré en séance du 11 février 2026.

Oui :	13
Non :	0
Abstention :	2

Pour le Bureau du Conseil

La Présidente

Le Secrétaire

Wilma Ciacomarra

Laurent Moschini

